



Elections professionnelles 2018

Commission administrative paritaire centrale (CAPC) des Techniciens Supérieurs d'Etudes et de Fabrications (TSEF)

6 décembre 2018

Depuis 2014, la **CFDT** a été leader dans la négociation du protocole parcours professionnel carrière rémunération (PPCR). Ce protocole a été signé le 30 septembre 2015 par la **CFDT** malgré l'opposition de 3 syndicats non signataires (CGT, FO et Solidaires) qui en réclament pourtant aujourd'hui l'application. Leur attitude a précarisé ce qui devait être un accord et a permis au gouvernement actuel de différer d'un an son application.

Le rendez-vous salarial du 18 juin dernier démontre que la **CFDT** a eu raison de signer ce protocole.

Dans ce contexte, la CFDT œuvre dans l'intérêt de tous les agents, et particulièrement pour les TSEF.

La **CFDT**, lors de cette mandature au travers de PPCR, a obtenu notamment :

- ✓ *Le rééchelonnement de la grille indiciaire*
- ✓ *L'augmentation significative de l'indice terminal du grade :*
 - +15 points pour la 3^e classe,
 - + 17 points pour la 2^e classe,
 - + 26 points pour la 1^e classe.
- ✓ *L'amélioration du déroulement de carrière, par la suppression des RTS/MTS permettant une augmentation plus rapide du traitement indiciaire et un avancement d'échelon uniforme pour tous.*

NB : les points correspondent à l'Indice Majoré

**Malgré ces avancées, le corps des TSEF manque toujours d'attractivité.
Pour cela, la CFDT revendique :**

- ✓ Une véritable politique de rajeunissement par une augmentation significative du recrutement par concours externe. L'apport des 4139 ne suffit pas.
- ✓ Une augmentation significative du ratio pro/pro, permettant un véritable déroulement de carrière au sein du corps des TSEF.
- ✓ Une remise à plat concertée des groupes IFSE.
- ✓ Une prise en compte de la filière technique par le biais d'un plan de requalification de B en A.
- ✓ La mise en place d'une formation qualifiante et diplômante.
- ✓ La revalorisation pluriannuelle du point d'indice, par le biais de rendez-vous salariaux tous les trois ans avec une clause de revoyure annuelle;
- ✓ Un véritable parcours professionnel et de formation, lisible, fléché, sécurisé et attractif et l'application des bases posées dans le protocole PPCR, pour l'ensemble des agents
- ✓ Une augmentation générale et significative du montant de l'IFSE.
- ✓ Pour les groupes qui n'ont pas eu de revalorisation suite à l'abonnement au RIFSEEP, une augmentation permettant un rééquilibrage des montants entre les différents groupes et entre les différentes filières

Dans le cadre de la concertation « Refonder le dialogue social avec les agents », la **CFDT** réaffirme sa volonté d'un **dialogue social de proximité encadré et amélioré.**





CAP Centrale des TSEF

LA CFDT DEFENSE VOUS PRESENTE SES CANDIDATES ET CANDIDATS !

Appel à voter
CAPC TSEF

Technicien supérieur d'études et de fabrication de 1^{ère} classe	
Nom Prénom	Affectation
GONDARD Marc	ELOCA Roanne
LAGADEC Christophe	ENSTA Bretagne
CABANES Thierry	DGA – Essais en vol – Cazaux
DELION ep KOCH Laurence	DGA – Essais propulseurs – Saclay
TEYRE Thierry	DGA – Techniques navales – Toulon
CLEMARES Fabrice	DIRISI Lyon - CIRISI Varcès
Technicien supérieur d'études et de fabrication de 2^{ème} classe	
BOISSIER Jean-Luc	GSBdD Colmar
FAURE Yannick	BA 721 Rochefort
SIMAKINE Claudie	DGA – Essais en vol – Istres
BRAULIO Benjamin	DIRISI Metz - CIRISI Nancy
MARIE-LUCE Jean-Charles	SPAC Arcueil
GUILLOTTEL Serge	EP Munitions Bretagne - Coëtquidan
Technicien supérieur d'études et de fabrication de 3^{ème} classe	
ZEDIAR ep TOURIGNY Farida	Commandement BdD Lyon – Mont Verdun
GUERISSE Alain	Ecole militaire Draguignan
CATTEZ Grégory	2 ^{ème} RMAZ Bruz
MOINE Jean-Pierre	GSBdD Nancy
CANGI Thierry	CECMED Amirauté Toulon
PAYET Louis	Centre d'Analyse et de Contrôle Interne comptable - Rambouillet

Les candidates et les candidats CFDT sont des TSEF comme vous.

Ils acceptent de vous représenter. Une fois élus, ils s'engagent à vous défendre collectivement et individuellement, à faire avancer les revendications propres aux TSEF, dans le respect des valeurs CFDT.

Formés pour mener à bien leur mandat, ils restent en proximité de leurs collègues et de leurs préoccupations.

Les élus CFDT sont soutenus par l'ensemble du réseau CFDT Défense. Ils échangent avec leurs pairs, participent à l'élaboration et à l'évolution des revendications, partagent leurs pratiques et leurs expériences pour progresser collectivement.

Le 6 décembre 2018, en accordant votre confiance à la CFDT, vous optez pour un syndicalisme responsable, solidaire, d'action pour la défense des intérêts des agents. Un syndicalisme d'émancipation qui fait des agents, de vous, des acteurs de la qualité de vie au travail.

